



Zone euro : la BCE relève son principal taux à 3,5%

Publié le 15 juin 2023

0 3 minutes

Par : La Rédaction

La Banque centrale européenne (BCE) reste ferme dans sa volonté de réduire l'inflation. Elle a relevé pour la huitième fois consécutive ses taux d'intérêt. Cette orientation de la politique monétaire perdurera, mais elle traduit aussi une normalisation du marché.

Finie la marche au pas cadencé. Si aux Etat-Unis, le cycle de hausse des taux marque une pause, la Banque centrale européenne (BCE), elle, poursuit le sien en augmentant ses trois taux d'intérêt directeurs de 25 points de base. À compter du 21 juin 2023, les <u>taux d'intérêt</u> des opérations principales de refinancement, de la facilité de prêt marginal et de la facilité de dépôt passent à respectivement 4%, 4,25% et 3,50%.

Un cycle exceptionnel de hausse de taux

La BCE a débuté l'actuelle phase de hausse des taux en juillet 2022. Cette hausse marquait la fin de plus d'une décennie d'argent à coût extrêmement faible, voire gratuit, en réponse à une succession de crises en zone euro. Pendant cette période, la BCE a conduit une <u>politique monétaire</u> de plus en plus accommodante, conduisant les taux d'intérêt en territoire négatif.

Mais le brusque retour de l'inflation a changé la donne. En moins d'un an, le taux de dépôt qui fait référence est passé de -0,5% à 3,5% aujourd'hui, une hausse de 400 points de base. Aux États-Unis, la <u>Réserve fédérale (Fed)</u> a relevé ses taux de 0% à 5%-5,25%. Il faut remonter aux années 1970 pour trouver des hausses de taux plus fortes et plus rapides.

Quels sont les effets économiques concrets et les perspectives ?

La hausse des taux de la banque centrale renchérit le coût du crédit. C'est l'effet recherché par la BCE pour faire baisser l'inflation. En zone euro entre avril 2022 et avril 2023 , les prêts immobiliers de plus de 10 ans ont, en moyenne, augmenté de 1,6% à 3,1%. Pour les entreprises, les prêts à un an sont

passés de 1,75% à 4,6%. En France, le renchérissement a été moins fort qu'en zone euro et les conditions de prêts, surtout à long terme, restent encore assez accommodantes. Si le volume de prêts s'inscrit à la baisse, il s'agirait plutôt d'une normalisation du marché après des années hors normes.

L'actuelle flambée de l'inflation avait été précédée par une forte hausse de la masse monétaire, redonnant crédit à la <u>théorie quantitative de la monnaie</u> .

<u>L'inflation a reculé en mai à 6,1% en zone euro, après 7% en avril.</u> Si le pic de 10,6% en octobre dernier paraît désormais loin, la BCE demeure inquiète face à plusieurs évolutions : l'inflation sous-jacente (celle corrigée des prix instables de l'énergie, de l'alimentation, de l'alcool et du tabac) reste élevée et, avec des salaires et des bénéfices en hausse, le risque d'une spirale salaires-prix menace toujours.

L'objectif à long terme de la BCE d'une inflation à 2% est encore éloigné. Une nouvelle hausse des taux en juillet demeure possible. Mais même dans ce cas, la politique monétaire de la BCE n'est toujours pas complètement restrictive : comparé au passé, le niveau des taux n'est pas particulièrement élevé et la BCE ne prévoit toujours pas de sortie progressive de son <u>programme d'achats d'urgence face à la pandémie (PEPP)</u>.